Développement rural

Commune de Vielsalm

2016

Rapport annuel d'état d'avancement

Présenté et validé en séance de la CLDR du 29 mars 2017
Validé lors de la séance du CC du 15 mai 2017

Le mot de l'Echevin du Développement Rural, Président de la CLDR

INTRODUCTION PAR LE PRESIDENT DE LA CLDR

En parcourant le présent rapport, le lecteur découvrira :

- *En annexe 1 : une présentation de la situation générale de l'Opération dans la Commune de Vielsalm.*

 Cette partie se décompose en :

 - *Un bilan de toutes les actions menées dans le cadre de l'Opération de Développement Rural depuis l'approbation du PCDR.*

 - *Un bilan des actions menées en 2015.*

 Ces bilans sont complétés par une présentation des états d'avancement des différents projets, ainsi que par une identification des objectifs spécifiques à mettre en œuvre en 2016 pour poursuivre les travaux de l'année précédente.

- *En annexe 2 : un tableau détaillant l'avancement physique et financier des deux projets en phase d'exécution de travaux.*

- *En annexe 3 : un tableau rapport comptable d'un projet terminé. Ce tableau est sans objet à ce stade de notre Opération de Développement Rural.*

- *En annexe 4 : le rapport de la CLDR.*

- *En annexe 5 : une programmation des projets pour les prochaines années.*

Joseph REMACLE
Echevin du Développement Rural
Président de la CLDR

ANNEXE 1 : SITUATION GENERALE DE L'OPERATION DANS LA COMMUNE DE VIELSALM

Le tableau ci-dessous compare les stades de réalisations des projets des années antérieures, depuis l'approbation de son PCDR, avec l'année en cours.
La progression de la mise en œuvre de ses projets par la commune ou des outils mis en place par celle-ci[1] se poursuit. En toute logique, l'année 2015 voit de nouveaux projets se réaliser.

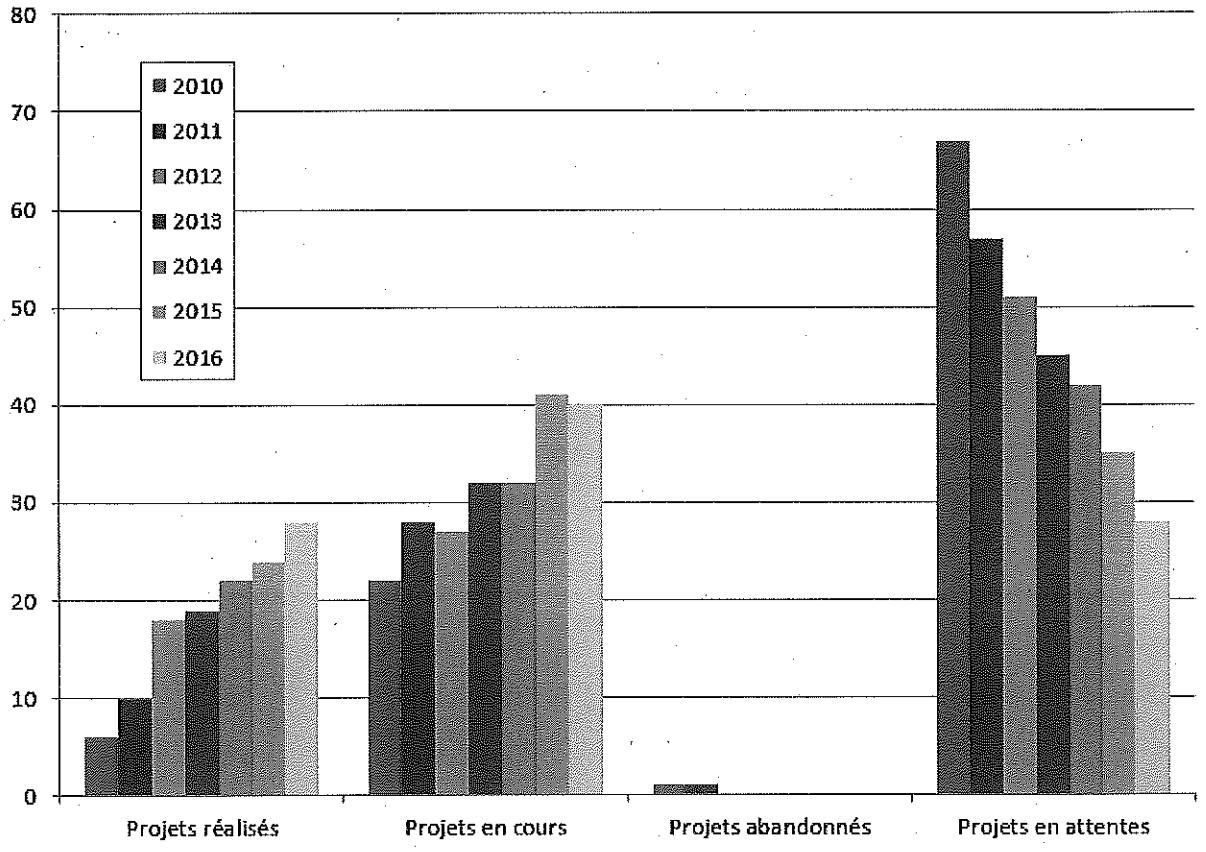


Figure 1 : Progression dans la réalisation des projets – Tableau comparatif

Ce sont 29% des projets qui sont maintenant considérés comme terminés ; certains de ces projets sont en outre récurrents et leurs effets s'accentuent d'années en années.

En fin d'année, 42% de projets, en cours de réalisation, sont à des stades d'exécution plus ou moins avancés. Ces projets sont détaillés dans les états d'avancement ci-dessous.

[1] *Tels que l'ADL ou les Groupes de Travail de la CLDR*

Après quatre années de mise en œuvre, il est observé que **plus de 60 % des actions sont réalisées** ou en cours de réalisation.

En outre, en ce qui concerne l'origine des financements, plus de 90% des projets sont maintenant réalisés, ou sont en cours de réalisation, hors cadre financier du Développement Rural ou sont pris en charge par la commune elle-même.

A ces projets réalisés dans le cadre strict du PCDR, il faut encore ajouter les nombreuses actions non inscrites mais mises en œuvre par la commune, et qui contribuent à atteindre les objectifs du PCDR et témoignent de la volonté communale de faire de son PCDR un véritable outil stratégique de développement territorial.

ANNEXE 1 : SITUATION GENERALE DE L'OPERATION DANS LA COMMUNE DE VIELSALM

Tableau 1 : Présentation du stade de réalisation des projets et actions du PCDR

	Projets	R[2]	E[3]	Ab[4]	Att[5]	Commentaires
1	Transformation de l'ancien bâtiment Belgacom en logements tremplins et maison rurale intergénérationnelle et multifonctionnelle		x			**Travail réalisé durant l'année 2016:** Réalisation des travaux de rénovation (fin des travaux le 27 janvier 2017). **Objectifs spécifiques pour l'année 2017:** • Mise en place d'un système d'utilisation, d'organisation. • Premier bail de location des appartements tremplins et début de l'utilisation des salles de réunions par l'école de devoirs et des différentes associations. • Mise en place d'une permanence du planning familial de Marche. • Mise en place de consultations sur demande du CPAS et de l'AMO par le service santé mental de Bastogne. ***Travail réalisé durant l'année 2015:*** *L'ordre de commencer les travaux a été donné pour le 7 septembre. Depuis, les travaux se déroulent sans encombre. Une réunion de chantier se tient chaque lundi. S'y discutent les états d'avancement mais aussi des aspects non envisagés dans le cahier des charges tels que l'opportunité d'un chauffage au gaz naturel avec le placement en 2016 du réseau.*

[2] Projet ou action réalisé
[3] Projet ou action en cours de réalisation
[4] Projet ou action abandonné
[5] Projet ou action en attente de réalisation

						La proposition de la CLDR de renommer le bâtiment en Maison du Parc a été retenue par le Conseil communal.
2	Aménagement et exploitation d'une centrale hydroélectrique sur le plan d'eau de Vielsalm		x			**Travail réalisé durant l'année 2016:** Avancement de la création effective de la coopérative citoyenne. Nouvelle démarche avec IDELUX pour l'achat du terrain ainsi qu'avec l'étude de Maître Orban de Xivry à la Roche pour la convention globale. Contact avec l'administration des cours d'eau non-navigables. **Objectifs spécifiques pour l'année 2017** Etablissement d'une formule de convention avec la commune, désignation d'un auteur de projet. ***Travail réalisé durant l'année 2015:*** *Des rencontres entre la commune et la FRW, avec des partenaires extérieurs tels que l'UVCW, des coopératives citoyennes existantes ont permis d'avancer sur trois points essentiels de la convention relative à la mise en œuvre et l'exploitation d'une turbine hydroélectrique : la constitution de la coopérative locale, d'un partenariat avec la Commune et l'élaboration du cahier des charge « ensemblier ».*
3	Remise en état d'anciens chemins et sentiers de liaison, comme alternative aux routes nationales		x			**Travail réalisé durant l'année 2016:** NEANT **Objectifs spécifiques pour l'année 2017** • Répondre à l'appel à projets concernant les voiries agricoles et forestières pour remettre en état une route qui relie Regné et Fraiture • Remettre en état l'autre route qui relie Regné et Fraiture dans le

						cadre de l'entretien voiries 2017. • Rénovation de la voie entre l'Eglise d'Hébronval à la national en passant par la salle des fêtes d'Hébronval dans le cadre du PIC
	Volet 1 : Fraiture - Regné – Hébronval		X			
	Volet 2 : Petit-Thier – Ville-du-Bois – Vielsalm	x				(Pré-ravel voir 7)
4	Aménagement global du village de Grand-Halleux				x	**Travail réalisé durant l'année 2016:** • Poursuite des réunions de groupes. • Recherche de partenariat avec les différents acteurs concernés (SWDE, Proximus, DGO3, Ores, SPW,...) **Objectifs spécifiques pour l'année 2017:** • Désignation d'un bureau pour réaliser l'étude. • Mise en œuvre
	Phase 1 : Espace public		x			
	Phase 2 : Liaison pédestre		x			**Travaux réalisés en 2016:** Travaux du SPW de restauration complète de la liaison pédestre entre le camping de Grand-Halleux "les neufs prés" et l'entrée du village de Grand-Halleux.
	Phase 3 : Maison de village		x			**Travail réalisé en 2016 :** Contacts infructueux avec SNCB Holding **Objectif 2017** Insister auprès de la SNCB afin d'obtenir les informations nécessaires pour une acquisition par la commune.

5	Aménagement et sécurisation du village de Ville-du-Bois				x	
	Phase 1 : Aire de convivialité				x	
	Phase 2 : Sécurisation de la traversée				x	
	Phase 3 : Abords de la salle				x	
6	Aménagement de l'assiette du tram vicinal reliant Lierneux à Hébronval en pré-Ravel (partie Vielsalm)				x	
7	Aménagement de l'assiette ferroviaire reliant Vielsalm à Born en pré-Ravel (partie Vielsalm)	X				**Travail réalisé durant l'année 2016:** Poursuite des travaux du pré-ravel entre Petit-Thier et Poteau (phase 3). Contacts pour la réalisation d'une liaison entre Vielsalm et Trois-ponts **Objectifs spécifiques pour l'année 2017:** • Fin des travaux (phase4) • Collaboration avec la maison du Tourisme pour réaliser une jonction avec La Vennbhan via le circuit "points-nœuds" en attendant la progression du dossier du côté de la communauté Germanophone. • Interventions du SPW pour les aménagements de sécurité. • Recherche d'un itinéraire pour relier Rencheux à Petit Halleux. • Contact avec la Commune de Trois Ponts pour une liaison Grand-Halleux/Trois ponts.
8	Acquisition et aménagement de la chapelle Saint-Gengoux et de ses abords		x			**Travaux réalisés durant l'année 2016:** Plusieurs contacts infructueux ont été pris avec le propriétaire. Le projet est postposé.

						Objectifs spécifiques pour l'année 2017: Continuer à essayer de trouver un terrain d'entente avec le propriétaire.
9	Aménagement du centre et de la traversée de Goronne				x	**Travail réalisé durant l'année 2016:** Le SPW a refait la route entre la sortie de Goronne et Regné. **Objectifs spécifiques pour l'année 2017:** • Le SPW prévoit de refaire la traversée de Goronne jusque Menil • Dans le cadre du PIC 2017 il est prévu de refaire le tronçon Sart - Goronne
10	Aménagement du centre de Commanster				x	
11	Aménagement de la place de l'église à Regné				x	
12	Aménagement du centre de Salmchâteau		X			**Travail réalisé durant l'année 2016 :** Ajout d'éclairage et de filet autour de l'air multisport.
13	Création et aménagement d'un jardin social/ partagé		X			**Travail réalisé durant l'année 2016:** Réunions entre tous les partenaires potentiels et intervenants (Hautes Ardennes, CPAS, école spéciale de Rencheux, Section génie civile de l'athénée royale, les membres de la CLDR) **Objectifs spécifiques pour l'année 2017 :** Réalisations des premières parcelles du jardin partagé.
14	Chauffage de la piscine communale par valorisation de la chaleur produite dans une centrale de biométhanisation				x	**Travail réalisé durant l'année 2016:** Suite au placement d'une conduite de gaz entre une conduite alimentant la zone d'activité de Burtonville et le centre de vacances "SUNPARK". Demande de pose et réalisation d'une canalisation de gaz vers la piscine (réalisé en 2016)

						Inscription de 50.000 euros dans le budget communal pour le placement de panneaux photovoltaïques sur le toit de la piscine. (Réflexion en concertation Commune CLDR) **Objectifs spécifiques pour l'année 2017:** • Changement des chaudières à la piscine. Introduction d'un dossier complet dans le cadre du plan piscine, décision de subventionnement juin 2017. • Installation d'un système de cogénération.
15	Mise en place d'une politique de gestion concertée des petites propriétés forestières	x				**Travail réalisé durant l'année 2016: ADL** Poursuite de la phase 2. La CAPFP a assuré le suivi des exploitations et de quelques travaux. **Objectifs spécifiques pour l'année 2017** Soit une gestion collective sur un massif transcommunal; soit des travaux groupés de reboisement; soit projet au niveau des voiries forestières. A déterminer au printemps 2017.
16	Acquisition et équipement de la zone d'activités économiques d' Hébronval		x			**Travail réalisé durant l'année 2016:** Contact avec une PME garage et vente de motos **Objectifs spécifiques pour l'année 2017:** Il est prévu de refaire la route du zoning ainsi que le chemin perpendiculaire au zoning jusqu'à l'entrée d'Hébronval
17	Mise en place d'une politique énergétique des bâtiments		x			**Travail réalisé durant l'année 2016:** • Au niveau de la subvention UREBA

	communaux					Isolation du toit de la maison Lambert Isolation d'une partie du bâtiment de la bibliothèque Changement des châssis de l'école libre de Petit-Thier • Prolongation du délai pour la convention des maires **Objectifs spécifiques pour l'année 2017** • PAED en attente pour la convention des maires • projets UREBA : Rénovation de la toiture de l'école libre de Petit-Thier Remplacement des châssis de l'ancienne école d'Ottré Isolation de toute la toiture de l'école communale de Salmchâteau • Subsides SAR : Isolation de la toiture du bloc A à la caserne de Rencheux ***Réalisés en 2015*** • *Comptabilité des consommations énergétiques des bâtiments communaux.* • *Poursuite des 6 dossiers UREBA.* • *2 réalisations avec UREBA (changements de châssis)* • *Signature de la Convention des maires en octobre 2015.*
18	Création de logements à loyer modéré		X			**Travaux réalisés durant l'année 2016:** Négociation du bail emphytéotique pour la gare de Vielsalm. (Création de 10 logements sociaux sur le site de l'ancienne caserne de Rencheux - travaux attribués, chantier en cours.) **Objectifs spécifiques pour l'année 2017:** • Signature du bail emphytéotique pour l'entièreté de la gare de

						Vielsalm. • Création de deux appartements à l'étage de la gare. • Ouverture de la salle d'attente et du point vélo
19	Création de logements tremplins pour les jeunes ménages de la Commune		X			**Travail réalisé durant l'année 2016 :** En liaison avec le dossier "Belgacom" fin des travaux : 27 janvier 2017. **Objectifs spécifiques pour l'année 2017:** Elaboration d'un mode d'utilisation de ces logements avec la finalisation de la convention gestion des appartements par l'AIS y compris la mise au point d'un règlement de rétrocession de loyer.
20	Création de logements intergénérationnels				x	Réflexion en cours par rapport à l'ancien home de Provedroux et la MRS Saint Gengoux de Vielsalm.
21	Création d'une piste cyclable entre les villages de Grand-Halleux et de Vielsalm		x			(Voir point 7)
22	Mise en œuvre des aménagements proposés dans le cadre de l'étude sur l'aménagement global du site de la Baraque de Fraiture	X				**Travaux réalisés durant l'année 2016:** Derniers aménagements de voirie et de plantations. Installation d'une œuvre d'art en liaison avec les activités pratiquées sur le site. Inauguration officielle des nouveaux aménagements. **Objectifs spécifiques pour l'année 2017:** Conception d'une liaison entre le carrefour de la Baraque de Fraiture et le centre ADEPS.
23	Installation d'éoliennes citoyennes		X			**Travaux réalisés durant l'année 2016:** Tous les dossiers éoliens concernant la commune de Vielsalm sont au point mort suite aux réunions des populations concernées et aux avis

						défavorables, parfois massifs, de celles-ci. **Objectifs spécifiques pour l'année 2017:** Ouverture à de nouveaux projets et notamment en zone forestière.
24	Création d'un centre du savoir du bois avec exposition et démonstration de produits issus de la filière bois				x	
25	Aménagement d'espaces de convivialité dans les villages		X			**Travail réalisé durant l'année 2016:** • Réalisation d'un appel à projets citoyens par la CLDR, désignation des projets lauréats: (voir annexe) • projet de jardin partagé de l'ASBL des Hautes Ardenne; • projet d'îles flottantes sur le lac des Doyards de Guy Sevrin • projet de création d'un édicule dans le cimetière de Provedroux introduit par l'ASBL Comté de Salm. • Le rucher didactique du site de Farnières a suivi ses démarches administratives en vue d'obtention d'un permis. • Renouvellement du mobilier touristique autour du plan d'eau **Objectifs spécifiques pour l'année 2017:** • Réalisation effective du rucher (permis délivré en février2016) • Aboutissement des trois projets lauréats de l'appel à projets de la CLDR. • Réalisation d'un parcours et installation de module de fitness extérieur autour du plan + bornage autour du plan d'eau.

26	Création d'une table d'orientation (par exemple au Bec du Corbeau)		X			Création de trois aires de visions : à Bihain, au Bec du corbeau et à Hourt (Grand-Halleux.)
27	Création d'un réseau de cabanes touristiques au sol et dans les arbres		X			**Travail réalisé durant l'année 2015:** Achat de cabanons sur fond propre installés au camping de Grand-Halleux, établissement d'hébergements type "cabane en bois" sur le domaine du centre européen du cheval à Mont le Soie par l'Asbl qui gère le site. **Objectifs spécifiques pour l'année 2017** Poursuite de la collaboration avec la Maison du Tourisme
28	Mise en place d'une politique d'attrait pour les entreprises et centres de recherches du domaine des énergies vertes				x	
29	Création de points poste	x				**Travail réalisé durant l'année 2015:** Création d'un point poste privé à Grand-Halleux.
30	Maintien d'un équilibre entre la fonction résidentielle et touristique des villages				x	
31	Abrogation du Plan Particulier d'Aménagement (PPA) de Regné		x			**Objectifs spécifiques pour 2017:** Une réflexion est en cours dans le cadre du SSC en cours de réalisation et voir implication du CoDT (en principe d'application en juin)
32	Ouverture des paysages agricoles enrésinés		x			Une réflexion est en cours dans le cadre su SSC en cours de réalisation
33	Mise en place d'une formation aux techniques des énergies renouvelables				x	**Travail réalisé durant l'année 2016:** Renouvellement du contrat de l'écopasseuse (séance d'info et animation sur les gestes économiseur d'énergie, voir dans le rapport de l'écopasseuse

						en annexe). **Objectifs spécifique pour 2017:** Poursuite du travail de l'écopasseuse et poursuite des primes. Augmentation du temps de travail de l'écopasseuse. **Réalisation 2015:** Modification et extension du système des primes communales pour s'aligner sur la Wallonie (isolation des toitures, des murs, panneaux solaires thermiques, audites et performance énergétique d'un logement neuf).
34	Mise en œuvre de solutions d'épuration autonome, groupée, par lagunage...				x	
35	Protection des berges des cours d'eau		x			**Travail réalisé durant l'année 2016:** Poursuite du travail habituel avec le contrat de rivière **Objectifs spécifiques pour l'année 2017** Travail effectif de protection et d'aménagement des berges du plan d'eau en collaboration avec la société de pêche et bénévole (notamment membres de la CLDR)
36	Réalisation d'un inventaire et restauration des mares et milieux naturels		x			**Travaux réalisés en 2016:** Réalisation d'un parcours didactique et de caillebottis sur le site des Fanges de la Baraque de Fraiture. Décision de soutenir le projet de la SPH circuit nature pour PMR sur le site des quatre vents à Neuville, Vielsalm. **Objectifs spécifiques pour l'année 2017:** Mise en œuvre du projet de la SPH.

37	Création d'une coopérative d'agriculteurs pour l'organisation de travaux en commun et la production de produits locaux		X			**Travaux réalisés en 2016:** Délégation au comice agricole le système de taille haies et analyse de terre **Objectif spécifiques pour l'année 2017:** Décision du CC de collaboration avec la province du Luxembourg de deux types d'aide : effluents d'élevage et amendement calcaro-magnésien.
38	Création d'un arboretum accessible au public dans la clairière de So Bechefa				x	
39	Création d'un jardin aquatique au plan d'eau à Vielsalm et mise en valeur du pavillon		X			Voir point 25 sur le projet des " radeaux végétalisés" introduit dans le cadre de l'appel à projet citoyen de la CLDR (en annexe).
40	Création d'un atelier d'aiguisage au musée du coticule				x	**Travail réalisé durant l'année 2016:** Participation aux réunions "Terre de schiste" et collaboration avec l'ADL, l'asbl Val du Glain, Terre de Salm et la Maison du Tourisme. (voir annexe) **Objectifs spécifiques pour l'année 2017:** Si le projet abouti: Rénovation et revalorisation du musée du coticule
41	Création d'un atelier rural				x	**Travail réalisé durant l'année 2016:** Poursuite des Réflexions menées par les Hautes Ardennes de réalisation d'un tel atelier (partagé) dans un des bâtiments dont elle est propriétaire au centre de Vielsalm Diverses réunions avec les Hautes Ardennes, SAWB et Diversiferm, ADL.

						Objectif spécifique pour l'année 2017 : Poursuite du projet avec, probablement, le soutien de la commune. Réflexion sur le bâtiment des Oeuvres paroissiales proche du bâtiment des H.A y compris sur le parking et le chemin d'accès à l'atelier partagé.
42	Mise en place d'une Agence de Développement Local (ADL)	X				**Réalisé**
43	Dynamisation de l'association des commerçants		X			**Travail réalisé durant l'année 2017:** Poursuite de la démarche de l'ADL **Travail réalisé durant l'année 2015:** Dans le cadre du travail de l'ADL.
44	Augmentation des contrôles préventifs en matière de sécurité routière		X			**Travail réalisé durant l'année 2016:** Remplacement et réparation des radars défectueux
45	Interdiction de certaines zones aux poids lourds				x	
46	Augmentation des places de parking dans Vielsalm	x				**Travail réalisé durant l'année 2016:** Plantation dans le cadre d'une subvention de la semaine de l'arbre. ***Travail réalisé durant l'année 2015:*** *Fin des travaux du parking rue de l'Hôtel de Ville, inauguration et utilisation de celui-ci.*
47	Création de maisons multiservices				x	
48	Aménagement de dispositifs	X				**Aménagements des dispositifs de sécurité du SPW**

	de ralentissement dans les villages					voir 7
49	Création de cheminements cyclables		X			Voir 7
50	Installation d'une chaudière centralisée au bois avec création d'un réseau de chaleur alimentant les bâtiments publics du centre de Vielsalm		X			**Travail réalisé durant l'année 2016:** Après avoir poursuivi le cahier des charges pour son réseau de chaleur (qui pouvait aussi concerner la Commune, les entreprises sur le site, la nouvelle micro zone d'activités et les nouveaux logements sociaux), l'ASBL "Les Hautes Ardennes" reconsidère ses intentions avec un projet d'installation d'unité de cogénération et de placement de panneaux photovoltaïques sur les toitures de ces bâtiments. **Objectifs spécifiques pour l'année 2017:** Suivre l'évolution de ce dossier et éventuellement y prendre part.
51	Etude et mise en œuvre d'un plan global d'intégration phonique et visuelle afin de créer une ceinture verte autour du zoning industriel de Burtonville pour l'ensemble des villages proches				x	**Travail réalisé durant l'année 2016:** Le dossier de l'extension du zoning est terminé, l'élaboration du schéma de structure communal prévoit une ceinture "verte" d'isolation. **Objectifs spécifiques pour l'année 2017 :** Début de réalisation concrète de l'intégration phonique et visuelle du zoning.
52	Mise en valeur du cheminement pédestre entre le Tiennemesse et la chapelle Saint-Gengoux				x	
53	Création d'un cheminement				x	voir 7

	cyclable entre Vielsalm et Trois-Ponts					
54	Plantation de vergers		X			**Travaux réalisés durant l'année 2016:** Taille des arbres fruitiers du verger implanté à Hébronval sur terrain communal en collaboration avec l'école primaire communale. **Objectifs spécifiques pour l'année 2017** Plantation prévues dans le cadre du plan maya : 20 fruitiers sur la route du terrain de foot de Grand-Halleux ainsi que 3 fruitiers sur le parterre devant l'école de Salmchâteau.
55	Récupération et valorisation des sous-produits forestiers et d'entretien des haies				x	
56	Intégration paysagère du zoning de Burtonville		x			voir 51
57	Aménagement de la place de la gare à Vielsalm		x			**Travail réalisé durant l'année 2016:** Lancement du marché de service pour l'élaboration des plans définitifs Examen des extensions possibles et poursuite de la réflexion pour une éventuelle place de marché Aboutissement, attribution au DST, réalisation du cahier des charges et désignation des entreprises **Objectifs spécifiques pour l'année 2017** réalisation effective des travaux Rue de la station et tout autour avec ajout d'un raccordement entre la propriété d'Infrabel et la rue du Pont des Perches.
58	Création d'une passe à		x			

	poisson sur le lac des Doyards					Néant. Projet turbine. Pas d'actualité pour le moment.
59	Signature de la charte de fauchage tardif	x				**Objectifs spécifiques pour l'année 2017:** Décision et augmentation effective des zones en fauchage tardif avec placement des panneaux d'information.
60	Restauration, mise en valeur et entretien du petit patrimoine	x				**Travail réalisé durant l'année 2016:** • Voir point 40 : projet "terre de schiste". • Projet du S.I :"La foret : un e-regard pluriel" est une brochure reprenant 13 fiches sur 13 point d'intérêt reprenant les coordonnées GPS de l'endroit dont question. Sur place est disposé un piquet sur lequel un Q R Code renvoi le promeneur au site internet du S.I pour avoir des informations concernant le site. **Objectifs spécifiques pour l'année 2017:** • Si le projet "terre de schiste" abouti, il permettra de financer plusieurs projets dont : ✓ La création de panneaux informatifs et d'aires de repos avec mise en valeur du patrimoine en schiste. ✓ La création d'un parcours multimédia sur le thème de la pierre ✓ l'organisation de plusieurs chantiers partagés de restauration de murs en pierre sèche • Finalisation de la réalisation du projet du S.I en collaboration avec la CLDR et le DNF ainsi que l'inauguration du parcours.

61	Réalisation d'une plaquette de présentation d'un circuit sur la pierre et le coticule en collaboration avec Lierneux et Recht	x				**Projet finalisé en 2011** Dans le cadre du Contrat de Rivière Amblève, auquel la commune adhère, un circuit touristique « roches et minières » a été réalisé. Il est disponible sur le site Internet : http://www.tourismegps.be/gps-fr/colonne-de-gauche/les-circuits/les-circuits-de-liege-publies-en-francais/circuits-roches-et-minieres.html. Pour la commune de Vielsalm, ce circuit met en avant le rocher et la carrière de Hourt, le bec du corbeau et le musée du coticule. + point 40 : projet "Terre de schiste"
62	Fleurissement et verdurisation dans les villages	X				rien de particulier
63	Participation annuelle à l'action « Communes et rivières propre »	x				**Travail réalisé durant l'année 2016:** Participation annuelle **Objectifs spécifiques pour l'année 2017:** Poursuite sur cette même voie et inscription de la Commune au projet "Grand Nettoyage de Printemps BeWAPP" **Travail réalisé durant l'année 2015:** Participation annuelle.
64	Promotion du covoiturage	X			x	**Travail réalisé durant l'année 2016:** Poursuite via le projet de l'ASBL Les Hautes Ardennes. **Objectifs spécifiques pour l'année 2017:** Recherche d'un emplacement de parking de covoiturage près de

						l'autoroute. ***Travail réalisé durant l'année 2015:*** *Poursuite via le projet de l'ASBL Les Hautes Ardennes.*
65	Collaboration et promotion de l'Agence Immobilière Sociale (AIS)	X				**Travail réalisé durant l'année 2016 :** La collaboration continue. En décembre 2016 on comptait 34 logements gérés par l'AIS sur la commune de Vielsalm.
66	Actions en faveur du quartier social de Cahay		x			**Travail réalisé durant l'année 2016:** • Création d'un compost collectif à Cahay. L'initiative a séduit 15 ménages. • Rénovation d'une partie des bâtiments des habitations sociales de Bastogne (enveloppe extérieur, isolation, châssis,...) **Objectifs spécifiques pour l'année 2017:** • Poursuite du projet de compostage, entretien du compost, retournement du compost, utilisation du compost et si la demande agrandit création d'un second site de compostage collectif à Cahay • Poursuite des rénovations
67	Optimalisation du rôle de la Commission Communale d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité (CCATM)		x			**Travail réalisé durant l'année 2016:** • Réunion conjointe en décembre avec CLDR • Poursuite du schéma de structure, organisation d'une réunion sur le schéma de structure communal à Salmchateau pour informer les citoyens • Création d'une Commission Consultative des Ainés **Objectifs spécifiques pour l'année 2017:** • Démarrage effectif du CCA • Création d'une commission consultative de la personne handicapée. • Collaboration avec ces nouvelles structures.

68	Amélioration des outils de communication existants	X				**Travail réalisé pour l'année 2016:** Migration du site internet de la Commune vers la dernière version proposée par l'intercommunale en charge de l'interface du site de Vielsalm, comme de nombreuses autres communes wallonnes. **Objectifs spécifiques pour l'année 2017:** Création d'un compte twitter dans le cadre du plan d'urgence.
69	Participation à l'opération « Un enfant, un arbre »	X				Projet réalisé
70	Organisation de séances d'information sur les mesures agro-environnementales				x	
71	Requalification de certains noms de rues (+ numérotation)	X				Des actions ont été menées à Goronne, Ville-du-Bois et Petit-Thier. A poursuivre en 2017; notamment le site de l'ancienne caserne de Rencheux.
72	Edition d'une charte de la convivialité				x	
73	Actions en faveur des habitants permanents du camping de Vielsalm	X				**Travail réalisé durant l'année 2015:** Le camping communal de Vielsalm a été remis à une société privée par un bail emphytéotique et une convention à partir du 1er juillet 2015. Il existe une collaboration entre cette société et le CPAS en ce qui concerne l'habitat permanent
74	Participation à la journée de l'arbre	X				**Travail réalisé durant l'année 2016:** La commune de Vielsalm a été sélectionnée pour le projet d'aménagement d'un espace vert public ainsi que pour les plantations de haies mellifères qui se fera au carrefour de la croix Jean Giet.

						Projet porté par un groupe de travail de la CLDR. La Commune a également été retenue pour un projet rendu pour la mise à disposition de plants pour la plantation en espace public afin de regarnir les tilleuls plantés à Bêche durant la semaine de l'arbre 2011.
75	Edition d'un document sur les énergies renouvelables pour les habitants		X			**Travail réalisé durant l'année 2016:** Organisation d'un salon énergie en collaboration entre l'administration communale de Vielsalm et le CPAS
76	Organisation de séances d'information sur la récupération et la valorisation de l'eau de pluie				x	
77	Organisation de séances d'information sur l'épuration individuelle				x	
78	Organisation de séances d'information sur l'agriculture biologique	x				Néant en 2016. A noter toutefois que la bibliothèque communale de Vielsalm organise cinq séances de "l'Université des champs" à la bibliothèque de Vielsalm en collaboration avec la Commune durant le printemps 2016. Et des séances d'informations seront données lorsque le projet de jardin partagé sera mis en place.
79	Participation aux Journées wallonnes de l'Eau	x				
80	Organisation de séances d'information sur le traitement des maladies sans antibiotiques				x	
81	Action pour protéger les arbres et haies remarquables		x			**Travail réalisé durant l'année 2016:** Projet "e-regards pluriel" du S.I voir point 60

						Objectifs spécifiques pour l'année 2017: Finalisation du projet "e-regards pluriel" du S.I, voir point 60
82	Organisation d'expositions de sculptures en pierre				x	
83	Amélioration de l'organisation des transports en commun	x				**Travail réalisé durant l'année 2016:** Continuation du projet Proxibus. **Objectifs spécifiques pour l'année 2017:** • Continuation du projet Proxibus
84	Mise en place d'une cellule de sensibilisation et d'accompagnement des candidats bâtisseurs		x			
85	Sensibilisation des agriculteurs à l'embellissement des abords de fermes				x	
86	Plantation de haies « publiques »	X				**Travail réalisé durant l'année 2016:** Plantation d'une haie à l'air multisport de Salmchâteau **Objectifs spécifiques pour l'année 2017:** • 200 arbustes mellifères seront plantés durant le printemps 2017 à la croix Jean Giet, Grand-Halleux dans le cadre de la semaine de l'arbre 2016. • 200 arbustes mellifères seront plantés durant le printemps 2017 entre Langlire et Ottré dans le cadre du plan Maya.

87	Améliorer l'offre de transport SNCB vers le Luxembourg		x			**Travail réalisé durant l'année 2016:** Poursuite des négociations pour l'harmonisation des tarifs transfrontaliers **Objectifs spécifiques pour l'année 2017:** Poursuite des négociations pour l'harmonisation des tarifs transfrontaliers **Travail réalisé durant l'année 2015:** Contacts en cours avec différents niveaux de pouvoir et le Grand-Duché
88	Etendre le comité de suivi de Spanolux à l'ensemble des entreprises du zoning	X				
		R	E	Ab	Att	
96	Total	23	35	0	38	
%	A PARTIR DU TOTAL DES PROJETS	**24%**	**41%**	**0%**	**35%**	

ANNEXE 2 : TABLEAU DETAILLANT L'AVANCEMENT PHYSIQUE ET FINANCIER D'UN PROJET EN PHASE D'EXECUTION DE TRAVAUX.

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subside
2011 visa n°11/50592		Transformation de l'ancien bâtiment Belgacom en logements tremplins et maison rurale	• Intensifier l'intégration sociale et la convivialité pour un mieux vivre ensemble • Favoriser l'accès aux logements	978 400 €

Etats d'avancement physique du projet :	**Date :**
Désignation de l'auteur de projet :	19 novembre 2012
Approbation de l'avant-projet par l'A.C.	En concertation avec l'Administration – Service extérieur et services centraux (12 décembre 2013), vu les délais et l'état du dossier, il a été décidé de passer directement à la phase « projet ». N.B.: approuvé par l'AC le 20 janvier 2014.
Approbation de l'avant-projet par la R.W	
Approbation du projet par l'A.C.	**20 janvier 2014**
Approbation du projet par le Ministre	**17 juillet 2014**
Adjudication :	**19 aout 2014**
Décision d'attribution du marché	**24 novembre 2014**
Approbation de l'attribution du marché par le Ministre	**21 avril 2015**
Début des travaux	**07 septembre 2015**
Réception provisoire	**16 février 2017**
Décompte final	/
Réception définitive	/

Etat d'avancement financier du projet :	Montant reçu subside : 736.930,02€
Montant conventionné à 100%	1.223.000€
Montant du subside développement rural	978.400€
Montants cumulés payés à l'entrepreneur	**1.093.296,09€**

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subside
2014 visa n°14/24608		Aménagement et exploitation d'une centrale hydroélectrique sur le plan d'eau de Vielsalm	• Protéger l'environnement naturel, valoriser les ressources locales et sensibiliser à ces thématiques ; • Développer une économie équitablement répartie et intégrée	641 897 €

Etats d'avancement physique du projet :	Date :
Désignation de l'auteur de projet :	
Approbation de l'avant-projet par l'A.C.	
Approbation de l'avant-projet par la R.W	
Approbation du projet par l'A.C.	
Approbation du projet par le Ministre	
Adjudication :	
Décision d'attribution du marché	
Approbation de l'attribution du marché par le Ministre	
Début des travaux	
Réception provisoire	
Décompte final	
Réception définitive	
Etat d'avancement financier du projet :	**Montant :**

Montant conventionné à 100%	
Montant du subside développement rural	
Montants cumulés payés à l'entrepreneur	

ANNEXE 3 : TABLEAU RAPPORT COMPTABLE ET FONCTIONNEMENT D'UN PROJET TERMINE (Décompte final < 10 ans).

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Décompte final	
				Montant	Date approbation

Etat du patrimoine :			
Le bien est-il toujours propriété communale ?		**Oui**	~~**Non**~~
Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous			
Date d'approbation ou de demande d'approbation par le Ministre de l'acte de vente			
Montant de la vente			
Modalités de réaffectation du montant de la vente			
Le bien est-il loué ?		**Oui**	~~**Non**~~
Si le patrimoine est loué[6] à des tiers et [illegible] l'[illegible] cession des [illegible] immobilier[illegible] appo[illegible] au[illegible]-après[illegible]ement, il est			
joindre [illegible]ait d[illegible]lité [illegible]munale relative au [illegible]moin[illegible] qu[illegible]			
d'app[illegible]obation d[illegible]n d[illegible]on [illegible] M[illegible]3 de la conv[illegible])			
[illegible]générée[illegible]ar [illegible]loit[illegible] d[illegible]be		Montant annuel	
p[illegible]	[illegible]	Montant annuel	
		Montant annuel	
Cha[illegible]ploitat[illegible] patrimoine	Type	Montant annuel	

Sans objet

[6] Il s'agit de location permanente du patrimoine de type logements, ateliers ruraux.

ANNEXE 5 : PROGRAMMATION DANS LES TROIS ANS AVEC RECHERCHE DES MOYENS FINANCIERS

	Priorité du PCDR	Intitulé et numéro du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	
				Dénomination	Pourcentage intervention
Année rapport annuel + 1 ans	1	Aménagement global du village de Grand-Halleux	Phase 1 : Place communale et site de la gare : 525 000 € HTVA Phase 2 : Liaison pédestre 530 000 € HTVA Phase 3 : Acquisition et réhabilitation/transformation de la gare en maison de village : montants financiers à déterminer.	DR	60 %

ACTE PAR LE CONSEIL COMMUNAL DE VIELSALM
EN SA SEANCE DU 15/06/17

Par le Conseil,

La Directrice générale,

Le Bourgmestre,

COMMUNE DE VIELSALM

EXTRAIT
DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAL

Séance du 15 mai 2017 n° 16

Présents : M. DEBLIRE, *Bourgmestre-Président*;
M. REMACLE, Mmes MASSON, HEYDEN, M. WILLEM, *Echevins*
MM. BERTIMES, GENNEN, BRIOL, RION, ENGLEBERT, GERARDY, Mmes LEBRUN, CAPRASSE, MM. DENIS, BOULANGE, Mmes VAN ESBEEN, FABRY, *Conseillers communaux*
Mme A.C. PAQUAY, *Directrice générale*

Objet : Opération de Développement Rural – Rapport annuel 2016 - Approbation

Le Conseil communal,

Vu la délibération du 11 mai 2009 du Conseil communal décidant à l'unanimité d'approuver le projet de Programme Communal de Développement Rural ;

Vu l'arrêté du Gouvernement wallon du 3 juin 2010 approuvant le Programme Communal de Développement Rural de la Commune de Vielsalm ;

Considérant que la Commune bénéficiant d'une convention de développement rural a l'obligation de dresser annuellement un rapport sur l'état d'avancement de l'opération ;

Considérant que le rapport 2016 a été validé par la Commission Locale de Développement Rural le 29 mars 2017;

Entendu Monsieur Joseph Remacle, Premier Echevin ;

Vu l'échange de vues entre les membres du Conseil communal ;

Vu le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation ;

DECIDE à l'unanimité

D'approuver le rapport annuel 2016 concernant l'opération de développement rural, tel qu'il est joint à la présente délibération.

Par le Conseil,

La Directrice générale,
(s) A-C. PAQUAY

Le Président,
(s) E. DEBLIRE

Pour extrait conforme,

La Directrice générale,

Le Bourgmestre,

Anne-Catherine PAQUAY

Elie DEBLIRE

Haute Ardenne FRW

Opération de Développement Rural

Vielsalm

Compte-rendu de la réunion de la CLDR 21 juin 2016

Ordre du jour de la réunion de CLDR

1. Le point sur les projets :
 - La Maison du Parc : le point sur les travaux
 - La Turbine : le point sur la coopérative citoyenne
 - L'aménagement de la traversée de Grand-Halleux : le point sur les démarches en cours
2. Budget participatif : Composition du jury
3. Budget de la CLDR : Présentation et choix d'un projet
4. Appel à projets de la Fondation Rurale de Wallonie
5. L'aménagement de la place de la Gare : le point sur les démarches en cours
6. Divers

Présences

17 membres de la CLDR sont présents. 3 personnes sont excusées ; le quorum fixé à 12 personnes est atteint ; la CLDR délibère valablement.

Est également présent : Monsieur Michaël Hennequin, agent de développement à la FRW.

Madame Anne-Sophie Molhant, agent communal et Monsieur Patrick Van der Smissen, de la Direction Générale de l'Agriculture, sont excusés.

1 Accueil

Accueil de l'assemblée par Monsieur Joseph Remacle. Présentation de l'ordre du jour.

2 Le point sur les projets :

2.1 La Maison du Parc : le point sur les travaux

A l'heure actuelle, le calendrier tient toujours la route. Il estime que les travaux seront raisonnablement achevés pour le 1er novembre malgré les difficultés et retards liés au déménagement de la cabine à haute tension[1].

[1] *Au moment de la rédaction du présent rapport, il apparait que des retards sont pris. Une note d'estimation de ceux-ci sera réalisée. ORES avait 100 jours pour réaliser ces travaux. Il en a pris 168. Le délai global est donc prolongé de 68 jours. La fin des travaux est par conséquent prévue le 18 décembre. On peut raisonnablement songer à un début d'occupation au 1/1/2017.*

La coordination des travaux est bien menée. Une réflexion est en cours sur le traitement du bardage en cèdre[2].

Les responsables de l'école des devoirs et de la bibliothèque ont visité le chantier ; ils se disent satisfaits du travail et se montrent enthousiastes vis-à-vis du projet.

Malgré quelques surprises telles que les cavettes des compteurs d'eau à installer, la découverte d'une citerne à mazout, ... les comptes présentent actuellement un boni par rapport aux estimatifs financiers.

Il reste encore à discuter de la gestion des appartements et de la rétrocession des loyers avant janvier 2017, date à laquelle ils seront mis en location. Joseph Remacle rappelle qu'il s'agit d'appartements tremplins dont une part du loyer sera ristournée au locataire sous certaines conditions.

2.2 La Turbine hydroélectrique

Beaucoup de réflexions ont été menées sur la société d'exploitation au sein de laquelle seront associées la Commune et la coopérative citoyenne. Un nouveau montage sous forme de convention entre ces deux parties semble tenir la route juridiquement. Avec cette optique, la question de la collaboration serait beaucoup plus simple à gérer. Les contacts juridiques qui sont pris doivent encore confirmer sa faisabilité.

Un cahier des charges réalisé par Jean-François Pirotte est en cours de relecture.

À propos de la coopérative, la remarque de certains membres de ne pas connaitre les candidats membres fondateurs est justifiée. Il s'agit là d'une volonté de garantir l'anonymat. Les membres de la CLDR qui avaient marqués leur intérêt ont été invités à collaborer à la rédaction des statuts. Ceux-ci sont à présent presque finalisés. La suite de la constitution de la coopérative citoyenne prévoit un rassemblement des membres fondateurs précédemment identifiés ; un nouvel appel sera lancé auprès de la CLDR. Il est précisé que les éventuelles personnes qui rejoindront les travaux à ce stade devraient s'accommoder des statuts tels qu'ils existent.

Tenant compte des intentions de participation financières actuelles, les 18600€ sont d'ores et déjà atteints.

Joseph Remacle mentionne les contacts actuels entre la commune et une société de consultance en fiscalité. Il souhaite plus d'informations sur les taxshift et taxshelter et souhaite savoir en quoi une coopérative ou un autre type de société pourrait bénéficier de ces mesures (ex : récupération sous forme de crédit d'impôts).

Après ces précisions et un débat, il est proposé :

- dans un premier temps, d'organiser une information sur les taxshift et taxshelter à destination des membres de la CLDR et des personnes pressenties comme membres fondateurs ;
- dans un second temps, de fixer une réunion de constitution entre les membres fondateurs ;
- de lancer un appel aux coopérateurs (Salminfo, toutes-boîtes, ...).

2.3 L'aménagement de la traversée de Grand-Halleux : le point sur les démarches en cours

La Commune a décidé de faire appel, sur fonds propres, à 1delux projets publics. Une rencontre est prévue prochainement la Commune, un architecte et un ingénieur.

En parallèle, la DGO2 a commencé les travaux reliant le camping au centre de Grand-Halleux. Cette liaison est plus large et plus propre que ce qui existe actuellement.

Michel Bock marque son étonnement à propos des travaux en cours ; il les considère comme provisoires. Joseph Remacle ajoute que ces travaux sont minimalistes et qu'ils n'ont pas été commandés par la Commune.

[2] *La décision est tombée entre temps : le bardage ne sera pas traité.*

A l'avenir, il est nécessaire d'avoir une meilleure communication entre les gestionnaires de voiries et la Commune. La DGO2 devra être associée aux réflexions.

François Rion demande s'il est possible d'afficher le projet à venir dans le village ? Michel Bock de répondre qu'à ce stade, ce sont des points d'attention qui ont été identifiés. C'est un bureau d'études qui sera chargé de les traduire en projet. Quant aux esquisses de la fiche-projet, elles sont obsolètes. En outre, le projet verra sans doute le jour après 2020 ... en faire la publicité à l'heure actuelle, avec si peu d'éléments et à ce stade, pourrait démotiver les habitants.

Il sera nécessaire qu'Idelux projets publics rencontre le groupe de travail du village qui fera part du diagnostic qu'il a réalisé.

3 Budget participatif : Composition du jury

Après un tour de table lors duquel chacun a pu indiquer son intention de contribuer à l'introduction d'un projet et donc de ne pas pouvoir participer au jury, différentes candidatures sont notées :

- François Rion sous réserve
- Johnny Drouguet sous réserve
- Georges Lochet
- Gabriel Melchior
- Agnes Legros sous réserve
- Michel Bock si nécessaire
- Anne-Catherine Masson
- Joseph Remacle

La CLDR s'interroge sur le nombre de projets qui sera rentré. A ce stade, mis à part les 3 contacts qui ont été pris par des candidats potentiels, il est impossible de connaître le nombre de projets qui seront rentrés.

Il est proposé de refaire la publicité via un toutes-boîtes et sur les médias sociaux (page facebook de la Commune).

4 Budget de la CLDR : Présentation et choix d'un projet

Michaël Hennequin fait état de l'avancement du budget.

Lors de la dernière réunion du GT, les participants ont défini les deux types de budgets mis à disposition par la Commune : appel à projets citoyen et budget de la CLDR.

L'année 2015 et ce début 2016 a essentiellement été consacré à l'appel à projet citoyen. Celui-ci sur les rails, il est possible de revenir sur le second volet du budget mis à disposition par la Commune.

Différents projets avaient été plébiscités ; un état des lieux est fait pour chacun de ceux-ci :

- L'acquisition et l'aménagement de la chapelle Saint Gengoux
- Création et aménagement d'un jardin social
- Végétalisation du plan d'eau à Vielsalm
- Actions pour protéger les arbres et haies remarquables
- Création d'un atelier de transformation de produits alimentaires

3 projets sur 5 sont en cours de réalisation ou sont actuellement bloqués. Il est à noter qu'en raison de la non-utilisation du budget l'année dernière, le budget 2016 est doublé.

L'acquisition et l'aménagement de la chapelle Saint Gengoux

Les discussions avec les héritiers sont au point mort, ceux-ci ne souhaitant pas diviser les biens dans la vente en cours. En attente des prochaines discussions avec les propriétaires.

Création et aménagement d'un jardin social

Un projet est en réflexion avec la MRS et les Hautes Ardennes, en particulier le Foyer La Hesse. Guy Sevrin y est impliqué. Il est dès lors inutile de multiplier les initiatives et de risquer de diviser les forces. En attente des évolutions du projet en cours.

Végétalisation du plan d'eau à Vielsalm

Le projet est toujours dans les cartons. Guy Sevrin pense l'introduire dans l'appel à projet citoyen et au travers de l'appel à projet Beplanet.

Ce projet pourrait également être développé dans le budget de la CLDR.

Actions pour protéger les arbres et haies remarquables

Ce projet est toujours d'actualité et pourrait être développé dans le budget de la CLDR. Une collaboration doit être mise en place avec la CCATM et le SI de Vielsalm qui a récemment obtenu un prix de 2500€ pour la valorisation des arbres et forêts : tourisme-forêt-innovation.

Création d'un atelier de transformation de produits alimentaires

Un projet est à l'étude via les Hautes Ardennes qui est propriétaire de l'ancienne boucherie Léonard et des ateliers de découpe y attenant. Ce projet va être monté avec SAWB[3], un mouvement pour l'alternative économique sociale, et comprendrait un atelier viande et un atelier végétal. L'intention existe également de mettre à profit l'ancien magasin pour vendre des produits locaux. Un partenariat avec l'ADL existe.

Conclusions :

Une prochaine réunion du groupe de travail sera organisée avec à son ordre du jour :

- Identification d'un projet : des projets ci-dessus ou de nouvelles idées ;
- Identification des moyens de mise en œuvre : quoi, quand, combien ou comment & qui ?

5 Appel à projets de la Fondation Rurale de Wallonie

La Fondation rurale de Wallonie organise un concours photos à destination des Commissions locales de développement rural des communes qu'elle accompagne. Cette initiative vise à souligner l'implication, depuis 40 ans, des communes et des CLDR dans les opérations de développement rural menées partout en Wallonie.

Chaque CLDR est donc invitée à s'inscrire avant le 5 juillet et, ensuite, à s'organiser pour envoyer avant le 23 septembre un maximum de 25 photos sur le thème « Ensemble pour des villages vivants » qui est le slogan de la FRW. Les plus belles photos reçues seront récompensées de prix individuels. Un prix collectif récompensera aussi une CLDR.

Le thème du concours « Ensemble pour des villages vivants » peut être illustré de différentes façons : images saisies sur le vif d'activités ou de personnes, réalisations issues d'une opération de développement rural, illustrations de la vie villageoise ou rurale...

La CLDR marque son accord pour la participation à ce concours, c'est Stéphanie Heyden qui sera la personne de contact. Un mail sera envoyé par Michaël Hennequin à tous les membres afin de les solliciter à envoyer des photos.

[3] http://www.saw-b.be/spip/index.php

6 L'aménagement de la place de la Gare : le point sur les démarches en cours

Rappel historique par Joseph Remacle : un premier marché de service a désigné un opérateur qui a travaillé au projet d'aménagement de la place de la gare dont la réalisation avait été estimée à 460.000€. Ce projet n'a pas pu bénéficier des aides escomptées et n'a pas été mis en œuvre. Il est actuellement repris dans la subvention FRIC/PIC 2013-2016 de la Wallonie et sera donc subsidié par ce biais à 50%.

Une nouvelle réflexion avec les services techniques provinciaux (qui ont remporté le nouveau marché de services lancé) est en cours. Les travaux sont à adjuger cette année.

Présentation par Michaël Hennequin du diagnostic réalisé par le bureau d'Assistance Territoire et Patrimoine de la FRW (ATePa). Ce dernier a par ailleurs été remis aux services techniques provinciaux pour alimenter la réflexion.

Réflexions et questions des membres de la CLDR :

- Il est nécessaire de disposer de trottoirs convenables ;
 - Il s'agit d'un aménagement mixte : piétons, bus, voitures. Des trottoirs ne sont pas toujours nécessaires, des zones réservées aux différents usages peuvent être figurés à l'aide de revêtements différents.
- Il faut aménager un cheminement convenable jusque l'accès aux quais, en ce compris pour les personnes à mobilité réduite ;
- Garder ou aménager une vue vers le plan d'eau et garder une perspective vers la gare ;
- Garder l'aspect pavé sur la place, ils sont l'âme de la place ;
- Mieux organiser le parking ; la place en amont ne devait pas être un parking au départ, les voitures qui y stationnent la dénaturent.
- Joseph Remacle ajoute à ces commentaires qu'un emplacement définitif pour le marché devrait être trouvé. Lorsqu'une esquisse sera réalisée, elle sera présentée à la CLDR.
- Qu'adviendra-t-il du domaine Ourthe et Somme qui est à vendre ?
 - Le hall omnisports, la pyramide et les logements sont à vendre. Bien que la Commune ne soit pas au courant des transactions en cours, elle reste attentive à ce dossier.
 - Il se pourrait que ce soit Idelux le propriétaire du Hall avec un bail le cédant à Ourthe et Somme.

7 Divers

Joseph Remacle fait part de divers points liés à l'actualité communale :

ⓘ La semaine de l'abeille

La Commune vient de boucler une semaine consacrée aux abeilles. Différentes activités ont été organisées :

- Marché artisanal à la salle « L'Aurore » à Burtonville avec 13 producteurs locaux ;
- Projection du film « More than honey »
- Projection du film « Demain » suivi d'un débat et d'un moment convivial
- Visite de ruches chez les apiculteurs participants

Une réflexion à propos du fauchage tardif par un membre de la CLDR : il faut aller dans ce sens, mais la démarche n'est pas encore partagée par les habitants.

ⓘ Gestion des espaces publics et des cimetières

A terme, la Commune ne pourra plus utiliser de pesticides. Un accord avec le pôle de gestion différenciée va être mis en œuvre. Du matériel performant pour le désherbage doit être trouvé. La Commune accueillera également un stagiaire qui l'aidera à mettre en place un plan de gestion de ses espaces publics.

🗣 Il est nécessaire d'éduquer les citoyens.

ⓘ Appel à projet de la Province de Luxembourg

A l'initiative de Monsieur Bernard Moinet, Député Provincial en charge de l'Economie, des Ressources naturelles, du Tourisme, Ressources Naturelles Développement (RND), un appel à idées innovantes et créatrices concernant le tourisme vert en province de Luxembourg a été lancé. Celui-ci court du 15 septembre au 15 décembre 2015.

Le projet du Syndicat d'initiative de Vielsalm, co-écrit avec l'aide de Jacques Rondeux et Michaël Hennequin, a obtenu le premier prix[4] d'une valeur de 2500 €. Des réunions sont en cours pour sa mise en œuvre.

ⓘ Petit équitable deviendra grand

Le Conseil communal des enfants invite les membres de la CLDR à la présentation de son projet « petit équitable deviendra grand ». Deux thématiques seront abordées lors de cette présentation : les activités 2015-2016 du CCE et le projet « Petit équitable deviendra grand » mené par l'ADL, notamment en collaboration avec les écoles fondamentales de tous les réseaux et avec la réalisation d'une brochure décrivant les réalisations.

ⓘ Convention des maires

Mise sur pied par la Commune d'un plan d'action « énergie durable ». Il s'agit du résultat du travail de J-F Pirotte avec l'aide de l'écopasseuse Martine Grognard, du fonctionnaire provincial Daniel Conrotte et de l'échevin en charge de l'énergie. Une première version du plan est à réaliser pour le 15 octobre. Un comité d'accompagnement devra être mis sur pied. La CLDR y sera représentée. Les Membres de la CLDR recevront un courrier dans ce sens.

Fin des discussions

Le Président de la CLDR clôture la séance à 22h20.

Pour la synthèse :

Michaël Hennequin

[4] http://www.rnd.be/wp-content/uploads/2016/03/RND_Brochure_Concours_TFI-2016.pdf

Liste des présences

Membres effectifs		**Membres suppléants**	
Pour les représentants du Conseil communal		*Pour les représentants du Conseil communal*	
Joseph REMACLE (Président)	P	Roland ENGLEBERT	P
Jean-Pierre BERTIMES	E	Anne Catherine MASSON	P
Stéphanie HEYDEN (Vice-Présidente)	P	Jacques GENNEN	E
François RION	P	Pierre BODSON	
Pour les représentants de la population		*Pour les représentants de la population*	
Michel BOCK	P	André ORBAN	
Jules BONMARIAGE		Jean-Claude BOUILLIEZ	P
Bruno GERARDY		Pierre CREMER	
André FRAIPONT	P	Gabrielle DETHIER	P
Jacqueline MOLHAN-RADELET			
Christiane DENIS	P	Aurélie BECO	
Johnny DROUGUET	P		
Jean-Claude NOËL			
Roger GEORIS		Jean-Paul DEPAIRE	P
Jean-Pierre LÉONARD		Frédéric LANGER	
Jean-Paul VAN ZUYLEN		Michel BARON	
Agnès LEGROS	P	Christiane LECLERE	
Georges LOCHET	P	Herman RAPIER	P
Guy SEVRIN	P	Agnes MALEVEZ	
Gabriel MELCHIOR	P	Marie-Françoise COLLAS	E
Jean-Luc MONFORT		Bart REDANT	
Nicolas PARMENTIER		Philippe ANDRIANNE	
Philippe PÉRILLEUX		Jean-Pierre MONVILLE	
Raymond PHILIPPART		Bernadette BOULANGER	

La question d'une commission consultative des jeunes est également évoquée.

ⓘ **Organisation de séances d'information sur l'agriculture biologique**

Il sera nécessaire de développer un jardin social biologique (Cf. supra).

Sur base des remarques et commentaires, le rapport annuel est validé par la CLDR.

3 Évaluation de la CLDR sur l'opération en cours – commentaires

Michaël Hennequin propose de récolter la vision des membres sur l'ODR en cours. Pour ce faire, il remet un document de travail aux personnes présentes.
Afin de permettre à l'ensemble des membres de la CLDR de s'exprimer, le travail sera collecté et envoyé à tous, présents et absents, afin d'entendre les avis de tous avant de valider les commentaires.
Le document synthétique est joint au rapport annuel de la commune de Vielsalm.

4 Les projets :

Les projets en cours ayant été présentés précédemment ne sont plus détaillés sous ce point.

5 Installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de la piscine

Joseph Remacle informe la CLDR du budget qui sera dégagé par la commune pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de la piscine communale.

La CLDR félicite l'initiative communale.

Un membre indique la présence de quelques arbres (épicéas) qui pourraient éventuellement faire obstacle.

A la question de l'éventuelle collaboration avec la coopérative, la CLDR conclut que c'est un projet prématuré. Il faut mettre la coopérative en place, récolter des fonds pour la turbine et ensuite voir quels seraient les possibilités. C'est un débat qui devra se tenir entre membres de la coopérative.

6 Invitation à l'inauguration de la plate-forme de pêche du lac le 23 avril 2016

Joseph Remacle présente la réalisation d'un ponton de pêche pour les personnes à mobilité réduite. Il invite la CLDR à son inauguration le 23 avril 2016 ; l'heure de rendez-vous n'est pas encore fixée.

Le Président de la CLDR clôture la séance à 22h00.

Pour la synthèse :

Michaël Hennequin

Liste des présences

Membres effectifs		**Membres suppléants**	
Pour les représentants du Conseil communal		*Pour les représentants du Conseil communal*	
Joseph REMACLE (Président)	P	Roland ENGLEBERT	E
Jean-Pierre BERTIMES	A	Anne Catherine MASSON	P
Stéphanie HEYDEN (Vice-Présidente)	P	Jacques GENNEN	P
François RION		Pierre BODSON	
Pour les représentants de la population		*Pour les représentants de la population*	
Michel BOCK	P	André ORBAN	
Jules BONMARIAGE		Jean-Claude BOUILLIEZ	P
Bruno GERARDY		Pierre CREMER	
André FRAIPONT	E	Gabrielle DETHIER	
Jacqueline MOLHAN-RADELET			
Christiane DENIS	E	Aurélie BECO	
Johnny DROUGUET	P		
Jean-Claude NOËL			
Roger GEORIS		Jean-Paul DEPAIRE	P
Jean-Pierre LÉONARD		Frédéric LANGER	
Jean-Paul VAN ZUYLEN		Michel BARON	E
Agnès LEGROS	E	Christiane LECLERE	E
Georges LOCHET	P	Herman RAPIER	E
Guy SEVRIN	P	Agnes MALEVEZ	
Gabriel MELCHIOR	P	Marie-Françoise COLLAS	V
Jean-Luc MONFORT		Bart REDANT	
Nicolas PARMENTIER	E	Philippe ANDRIANNE	E
Philippe PÉRILLEUX	P	Jean-Pierre MONVILLE	
Raymond PHILIPPART	P	Bernadette BOULANGER	

Haute Ardenne FRW

Opération de Développement Rural

Vielsalm

Compte-rendu de la réunion de la CLDR 23 novembre 2016

Ordre du jour de la réunion de CLDR

1. Schéma de structure communal
 - Présentation succincte – Lien avec le PCDR
2. Appel à projet de la CLDR
3. Appel à projet de la Fondation Rurale de Wallonie

Présences

14 membres de la CLDR sont présents. 1 personnes est excusée ; le quorum fixé à 12 personnes est atteint ; la CLDR délibère valablement.

Sont également présents : Madame Anne-Sophie Molhant, agent communal & Monsieur Michaël Hennequin, agent de développement à la FRW.

Monsieur Patrick Van der Smissen, Direction Générale de l'Agriculture, est excusé.

1 Accueil

Accueil de l'assemblée par Monsieur Joseph Remacle qui présente l'ordre du jour et remercie les participants de leur présence ainsi que de leur participation à la réunion de présentation du Schéma de structure qui a eu lieu la semaine précédente.

2 Schéma de structure communal

Afin de les informer du contenu du Schéma de structure et de ses implications, les membres de la CLDR ont préalablement été invités à participer à la séance de présentation publique qui s'est déroulée le 16 novembre 2016. La présentation ainsi que l'ensemble du Schéma de structure ont été mis à disposition de la CLDR.

Lors de cette soirée des remarques d'ordre privé ont été émises essentiellement pas des propriétaires. Aucune remise en question des grands principes et des objectifs n'a été formulée.

Bien qu'un avis de la CLDR ne soit pas formellement obligatoire comme peut l'être celui de la CCATM, Joseph Remacle tient à souligner l'importance de la CLDR dans ce dossier et la nécessaire adéquation entre le PCDR et le SSC.

A cet égard, Michaël Hennequin a participé au comité d'accompagnement du SSC. Il a veillé à ce que les objectifs et projets du PCDR soient intégrés dans la réflexion. D'autres membres de la CLDR, par ailleurs membres de la CCATM et/ou du Conseil communal faisaient également partie de ce comité d'accompagnement.

Michaël Hennequin rappelle la définition d'un SSC, présente succinctement les objectifs de ce dernier et établi une comparaison avec les objectifs et projets du PCDR.

Aucun des objectifs n'est contradictoire et 16 projets du PCDR seront en outre directement renforcés par le nouveau SSC.

Joseph Remacle précise encore que l'avis récolté sera toutefois versé au dossier du SSC. Toutefois, si des participants avaient des remarques individuelles à faire valoir, ils peuvent toujours le faire en suivant la procédure classique de l'enquête publique. Michaël Hennequin présente cette procédure. Joseph Remacle souhaite à ce propos que la synthèse de la rencontre de la CLDR soit transmise à la commune pour le 7 décembre 2016 au plus tard.

Réflexions, questions/réponses et débats des membres de la CLDR :

- Un membre pose la question du bruit et de l'existence d'un inventaire de zones de silence. Ces zones pourraient être préférentiellement choisies par les touristes.
- Certains membres de la CLDR regrettent de ne pas avoir entendu parler d'énergies renouvelables dans le SSC.
- La Schéma de structure parle d'évidences - s'apparente à un copier-coller de remarques déjà connues. Cela ne fait pas de mal de les redire, mais c'est peut-être un peu cher pour la commune.
- La rue qui monte vers le château de Salmchâteau est urbanisable.
- Les cartes ont un impact visuel très concret.
- Un inventaire des haies aurait pu être réalisé. Un tel inventaire permettrait de mettre en œuvre des projets concrets pour aider les agriculteurs et notamment pour favoriser les abeilles et la biodiversité.
 - L'aspect paysager pourrait être également mis en avant au travers de mesures pratiques et concrètes.
 - Il existe déjà la commission agricole qui aide les agriculteurs pour l'entretien des haies et qui dépasse son budget chaque année.
 - Un relevé des aides provinciales et régionales pourrait être réalisé.
 - Philippe Andrianne propose la réalisation d'un inventaire des haies.
 - Ces différentes réflexions seront travaillées lors d'une prochaine réunion de la CLDR ou d'un GT.
- A propos du tourisme : quid de l'extension prévue au niveau de la zone de loisirs à proximité du camping de Vielsalm
 - Le nouveau gestionnaire du camping communal souhaite développer des activités de loisirs dans la zone arborée à proximité du camping.
- Par rapport au diagnostic du territoire au niveau de la Baraque de Fraiture :
 - Quid du camping des Massotais qui s'apparente à une halte de chauffeurs de poids lourds ?
 - N'est-ce pas contradictoire avec les objectifs de développement touristiques identifiés pour le site de la Baraque de Fraiture ?
 - Un parking pour poids lourds serait utile
 - Réaliser un parking touristique sur le site de la Baraque de Fraiture.
 - L'existence de la ligne de bus Athus-Liège n'est pas indiquée.
- Mobilité :

- Il n'existe pas de PCM sur la commune et le point « mobilité » n'est pas très développé dans le SSC.
- Depuis l'instauration de la taxe sur les déplacements des camions, la voirie qui longe l'autoroute entre Houffalize et Manhay est plus fréquentée.
 - Demander à ce que cette route soit également soumise à l'OBU
- Si l'on souhaite instaurer des « portes » d'entrée dans les villages et dans les hameaux, il vaudrait mieux ne pas construire au-delà.

- Il semblerait qu'avec le prochain CoDT, les communes qui possèdent un SSC soient aux commandes en matière d'aménagement du territoire.
 - Il sera nécessaire de bien cadrer les choses au niveau de l'administration communale.
 - Un règlement d'urbanisme permettrait d'aider la commune dans ses prises de décision.
- Le choix de l'option volontariste d'augmenter la population communale pose question pour certains membres de la CLDR.
 - Joseph Remacle s'exprime :
 - Il n'est pas facile pour les autorités communales d'avoir un effet de levier sur cet aspect :
 - Il n'existe pas de mesure pour attirer les futurs nouveaux habitants
 - Les taxes communales ne sont pas attractives
 - Il reste néanmoins positif de penser au futur et de ne pas réagir dans l'urgence car l'augmentation de la population en Province de Luxembourg est importante.
 - L'augmentation de la population représente 20 Ha d'urbanisation alors qu'il reste 300 Ha de zones urbanisables.
 - Il manque un calcul des éléments urbanisables ou de la quantité de terrains nécessaires aux installations connexes à cette option volontariste telle que les besoins en services.
 - Le schéma de structure peut-il être l'outil qui permet de revoir ces services : écoles, maison de repos, ...
 - Les infrastructures existantes sont-elles suffisantes ?
 - Vielsalm se meurt ... pourquoi de nouveaux habitants viendraient s'installer alors que beaucoup de services disparaissent : gare, commerces, services, contribution, cadastre, ...
 - Il est nécessaire de maintenir les services afin de garantir le bon accueil et l'encadrement des nouveaux habitants ainsi que les problèmes de mobilité liés aux indispensables déplacements vers les services.
- Le SSC intègre-t-il un éventuel futur contournement de Vielsalm ?
 - Joseph Remacle souligne que trois contournements avaient été imaginés :
 - Un petit contournement de Vielsalm
 - Un contournement incluant Petit Thier
 - Un grand contournement faisant la liaison entre les deux autoroutes
 - Il serait nécessaire que le SSC intègre ces possibilités
- Le SSC anticipe-t-il l'implantation future des éoliennes ?

- Dans l'état actuel, ce n'est pas le cas.
- Certains membres de la CLDR le regrettent car des zones d'exclusion auraient ainsi pu être ajoutées.

- Un membre de la CLDR regrette le non-retrait de certaines zones urbanisables.
- Le SSC a été élaboré avec peu de participation :
 - Il y a eu enquête publique pour laquelle 140 personnes qui ont répondu.
 - La conception et la présentation du SSC auraient pu être plus participative avec la population.
 - Est-ce que le diagnostic n'aurait pas dû se faire lire par tout le monde au préalable pour compléments d'information ?
 - Les membres de la CLDR ont été invités à la présentation du SSC la semaine dernière
 - Le toutes-boites n'est pas arrivé chez tous les habitants.
 - Certains se disent déçus du bureau d'étude ayant réalisé le SSC.
 - Le délai est trop court pour lire tout le SSC !
- Concernant la carrière de Provedroux pour laquelle le SSC prévoit une finalité touristique et environnementale :
 - Il s'agit pour la commune d'anticiper une éventuelle demande d'exploitation.

3 Appel à projet participatif

Michaël Hennequin fait part des 4 projets rentrés par les citoyens et présente le classement :

1. Le jardin partagé introduit par l'ASBL des Hautes Ardennes remporte un prix de 3000€ ;
2. Les îles flottantes sur le lac des Doyards introduit par Guy Sevrin en partenariat avec les pêcheurs remporte un prix de 2000€ ;
3. La création d'un édicule dans le cimetière de Provedroux introduit par l'ASBL Comté de Salm, Patrimoine et environnement remporte un prix de 1000€ ;
4. La création d'un parcours sensoriel adapté introduit par ASPH Section de Vielsalm ne remporte pas de prix.

Guy Sevrin remercie le jury pour la mise en avant de son projet ; il rappelle les objectifs de ce dernier :

1. Pour les pêcheurs : aménagement de frayères et augmentation des possibilités alimentaires pour les poissons ;
2. Pour les ornithologues : aménagement de sites de nidification pour les oiseaux ;
3. Pour les promeneurs : amélioration de l'esthétique du site.

4 Appel à projets de la Fondation Rurale de Wallonie

La Fondation rurale de Wallonie a organisé un concours photos à destination des Commissions locales de développement rural des communes qu'elle accompagne. Cette initiative vise à souligner l'implication, depuis 40 ans, des communes et des CLDR dans les opérations de développement rural menées partout en Wallonie.

Michaël Hennequin présente les résultats de l'appel à projets de la FRW. Il félicite la CLDR de Vielsalm pour son premier prix et remercie particulièrement les deux membres qui ont envoyés des photos.

La CLDR a gagné une journée d'initiation à la photographie animalière avec un photographe professionnel ; c'est Marc Fasol qui a été choisi par la FRW.

Michaël Hennequin sollicitera, via un formulaire en ligne, les membres de la CLDR pour :

1. Inscrire les membres qui souhaitent participer à cette journée;
2. Définir une date pour la journée d'initiation ; une priorité sera donnée aux deux participants ayant envoyé des photos.
3. Identifier le matériel photographique qui sera utilisé par les participants afin que le photographe adapte sa formation au matériel.

Fin des discussions

Le Président de la CLDR clôture la séance à 22h20.

Pour la synthèse :

Michaël Hennequin

Liste des présences

Membres effectifs		**Membres suppléants**	
Pour les représentants du Conseil communal		*Pour les représentants du Conseil communal*	
Joseph REMACLE (Président)	P	Roland ENGLEBERT	
Jean-Pierre BERTIMES	E	Anne Catherine MASSON	P
Stéphanie HEYDEN (Vice-Présidente)	P	Jacques GENNEN	
François RION	P	Pierre BODSON	
Pour les représentants de la population		*Pour les représentants de la population*	
Michel BOCK	P	André ORBAN	
Jules BONMARIAGE		Jean-Claude BOUILLIEZ	P
Bruno GERARDY		Pierre CREMER	
André FRAIPONT		Gabrielle DETHIER	
Jacqueline MOLHAN-RADELET			
Christiane DENIS		Aurélie BECO	
Johnny DROUGUET			
Jean-Claude NOËL			
Roger GEORIS		Jean-Paul DEPAIRE	P
Jean-Pierre LÉONARD		Frédéric LANGER	
Jean-Paul VAN ZUYLEN		Michel BARON	P
Agnès LEGROS		Christiane LECLERE	
Georges LOCHET	P	Herman RAPIER	P
Guy SEVRIN	P	Agnes MALEVEZ	
Gabriel MELCHIOR	E	Marie-Françoise COLLAS	
Jean-Luc MONFORT		Bart REDANT	
Nicolas PARMENTIER		Philippe ANDRIANNE	P
Philippe PÉRILLEUX		Jean-Pierre MONVILLE	P
Raymond PHILIPPART	P	Bernadette BOULANGER	

Haute Ardenne FRW

Opération de Développement Rural

Vielsalm

Compte-rendu de la réunion de la CLDR 21 décembre 2016

Ordre du jour de la réunion de CLDR

1. Appel à projet de la CLDR
 - Radeaux végétalisés : état d'avancement du projet
2. Budget de la CLDR
 - Compte-rendu de la réunion du 12 décembre
3. Turbine hydroélectrique
 - Retour sur la création d'une société coopérative
4. Visite de la Maison du Parc
5. Verre(s) de l'amitié.

Présences

14 membres de la CLDR sont présents. Huit personnes sont excusées ; le quorum fixé à 12 personnes est atteint ; la CLDR délibère valablement.

Sont également présents : Madame Anne-Sophie Molhant, agent communal & Monsieur Michaël Hennequin, agent de développement à la FRW.

Monsieur Patrick Van der Smissen, Direction Générale de l'Agriculture, est excusé.

1 Accueil

Monsieur Joseph Remacle introduit la soirée en remerciant les membres de la CLDR de leur engagement. Il présente l'ordre du jour de la dernière réunion de l'année : aucune prise de décision ne sera opérée ; des états d'avancement intéressants de différents projets seront présentés.

Il relate ensuite la rencontre informelle du 11 décembre dernier lors de laquelle les prix de l'appel à projets citoyen ont été remis. Il ajoute que le budget sera réitéré l'année prochaine. Il évoque les différents retours dans la presse en espérant un large écho de l'appel à projets auprès de la population afin que plus de candidatures soient rentrées en 2017.

2 Appel à projets de la CLDR

2.1 Etat d'avancement du projet de radeaux végétalisés

Guy Sevrin présente le projet et fait part de son changement de nom : iles flottantes faisant trop référence au dessert, il parle maintenant de radeaux végétalisés.

Un comité d'accompagnement a été mis en place. Il rassemble les différents partenaires autour de Guy Sevrin : La Salmiotte, la Trientale, les Cours d'eau non navigable, la Maison wallonne de la pêche, Patrimoine

Nature. C'est à cette dernière association que le projet sera adossé pour que la responsabilité soit portée par une ASBL et non par des individus.

Le concept des radeaux est d'installer des plantes aquatiques dans des structures flottantes en PEHD : polyéthylène haute densité. L'objectif est triple : esthétique, biologique : en faveur de la faune aviaire et piscicole. Un premier radeau de 50m² dont le coût est estimé à 6000 € devrait être installé en juin dans la partie inférieure du lac. L'ensemble doit être grillagé pour éviter les déprédations des oies et canards qui pourraient piétiner ou manger les plantes. La clôture sera de couleur verte pour une meilleure intégration.

Un entretien, à savoir une fauche, doit être réalisé annuellement.

Des encrages assureront la stabilité de l'ouvrage. Selon les « Cours d'eau non navigables » il s'agirait d'une première installation en cours d'eau avec du courant. Michaël Hennequin ajoute que les radeaux seront installés dans des zones à faible courant. Ces zones pourront être identifiées grâce à une étude d'accumulation des sédiments dans le lac, réalisée pour l'installation de la turbine hydroélectrique.

Quelques questions sont posées et des réponses y sont apportées.

- Qu'en est-il par rapport au castor ?
 - Il ne devrait pas y avoir de problème de cohabitation selon les spécialistes de la Maison wallonne de la pêche.
- Quid des pédalos ?
 - Il n'y pas d'incompatibilité. Des panneaux d'informations interdiront le débarquement sur les radeaux végétalisés. Des panneaux seront également disposés autour du lac pour expliquer le projet.

Guy Sevrin anticipe et présente brièvement le point relatif à la végétalisation des berges du plan d'eau (cf. point ci-dessous). Il aimerait terminer sa présentation par une citation de John Fitzgerald Kennedy : *« Vous qui comme moi êtes citoyens américains, ne demandez pas ce que le pays peut faire pour vous, mais ce que vous pouvez faire pour le pays »*.

Il ajoute : vous qui êtes citoyens de Vielsalm, ne vous demandez pas ce que la commune peut faire pour vous, mais ce que vous pouvez faire pour la commune.

3 Budget de la CLDR

3.1 Compte-rendu de la réunion du 12 décembre

Joseph Remacle présente les différents projets qui avaient été plébiscités par les membres de la CLDR (cf. synthèses des réunions précédentes).

Michaël Hennequin prend la parole et fait un lien avec le point précédent. Parmi les projets réalistes et avec un souci de cohérence, le groupe a choisi le projet de végétalisation des berges du plan d'eau.

Le projet a pour objectif de définir une vision à 3-4 ans du plan d'eau en vue de favoriser la détente, l'esthétisme, la biodiversité et la pêche.

Ces objectifs passeront par différentes phases :

- Végétaliser les berges du plan d'eau de Vielsalm ;
- Préserver les arbres en place de la dent du castor ;
- Implanter de nouveaux arbres ;
- Engager une réflexion sur la végétalisation du talus du côté du chemin de fer ;
- Engager une réflexion sur les avantages et inconvénients de l'installation d'une roselière.

Un lien doit également être établi avec les objectifs du plan MAYA mis en œuvre par la commune. Une certaine proportion de plantes mellifères sera installée ; le projet fera également l'objet d'une demande lors des appels à projets « semaine de l'arbre » en plus des 3000€ proposés par la commune.

- Pourquoi devoir évaluer les avantages et inconvénients d'une roselière et quels pourraient-ils être ?
 - Michaël Hennequin indique que la roselière est un habitat favorable à la biodiversité mais qu'il pourrait engendrer un envasement.
 - Guy Sevrin ajoute que les déchets pourraient également s'y accumuler.
 - Une question à propos de la remise en fonctionnement du dégrilleur en amont du plan d'eau est posée. Une réponse sera apportée ultérieurement.

3. Turbine hydroélectrique

3.2 Retour sur la création d'une société coopérative

Johnny Drouguet qui a initié les dernières rencontres préparatoires à la création d'une coopérative citoyenne présente l'état des discussions :

- Les statuts proposés par la commune ont été rediscutés entre les membres fondateurs ;
- 18 membres fondateurs sont actuellement identifiés ;
- Un compte en banque a été ouvert et attend les participations des membres fondateurs ; 6200€ doivent être récoltés dans un premier temps ;
- Les parts sont à 200€ ; un maximum de 20 parts peut être souscrit par un membre fondateur ;
- Dès le montant récolté, la coopérative sera créée ;
- Un appel à la participation financière citoyenne sera ensuite lancé pour obtenir les 150 000 € prévus par la convention de financement de la turbine.

Joseph Remacle est heureux de voir le dossier évoluer.

Il ajoute que le reste des obstacles relatifs à l'avancement du projet de turbine seront vraisemblablement levés dans le premier trimestre 2017. Il ajoute que la commune doit maintenant solliciter une prolongation de la durée de la convention qui se termine le 26 décembre à l'aide d'un avenant à ladite convention.

- Guy Sevrin estime que les problèmes évoqués précédemment restent assez vagues mais est satisfait « du rayon de soleil qui semble poindre à l'horizon ».
- Pierre Crémer, en clin d'œil à la citation de Guy Sevrin, souhaite évoquer une autre citation : « Quand on prend son temps, on réussit ce que l'on entreprend ... » s'en suit une joute verbale de citations : « longue attente fait mourir ... », « qui va sano va piano ... ».

Michaël Hennequin clôture les discussions et propose une visite de la Maison du Parc.

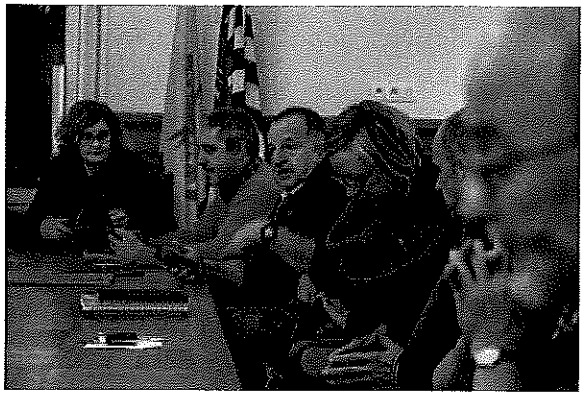
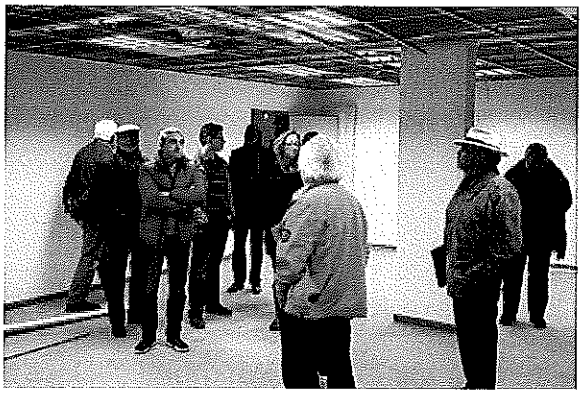
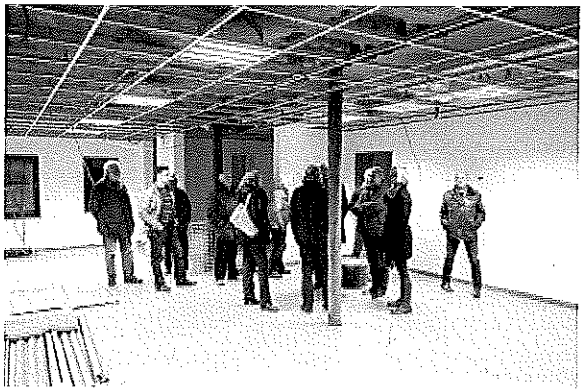
4 Visite de la Maison du Parc

La soirée se termine par une visite de la maison du Parc. Les membres de la CLDR sont heureux de voir l'état d'avancement des travaux et la qualité des infrastructures qui seront prochainement mises à disposition des citoyens.

5 Clôture de la réunion et verre de l'amitié

Le Président de la CLDR clôture la séance à 22h00 et invite les membres de la CLDR à partager le verre de l'amitié.

Pour la synthèse : *Michaël Hennequin*



Liste des présences

Membres effectifs		**Membres suppléants**	
Pour les représentants du Conseil communal		*Pour les représentants du Conseil communal*	
Joseph REMACLE (Président)	P	Roland ENGLEBERT	E
Jean-Pierre BERTIMES	P	Anne Catherine MASSON	E
Stéphanie HEYDEN (Vice-Présidente)	P	Jacques GENNEN	P
François RION	P	Pierre BODSON	
Pour les représentants de la population		*Pour les représentants de la population*	
Michel BOCK		André ORBAN	
Jules BONMARIAGE	E	Jean-Claude BOUILLIEZ	P
Bruno GERARDY		Pierre CREMER	P
André FRAIPONT		Gabrielle DETHIER	
Jacqueline MOLHAN-RADELET			
Christiane DENIS		Aurélie BECO	E
Johnny DROUGUET	P		
Jean-Claude NOËL			
Roger GEORIS		Jean-Paul DEPAIRE	P
Jean-Pierre LÉONARD		Frédéric LANGER	
Jean-Paul VAN ZUYLEN		Michel BARON	P
Agnès LEGROS	E	Christiane LECLERE	
Georges LOCHET		Herman RAPIER	P
Guy SEVRIN	P	Agnes MALEVEZ	
Gabriel MELCHIOR	E	Marie-Françoise COLLAS	P
Jean-Luc MONFORT	E	Bart REDANT	
Nicolas PARMENTIER	P	Philippe ANDRIANNE	
Philippe PÉRILLEUX		Jean-Pierre MONVILLE	
Raymond PHILIPPART	E	Bernadette BOULANGER	

Haute Ardenne FRW

Opération de Développement Rural

Vielsalm

Compte-rendu de la réunion de la CLDR 2 mars 2016

Ordre du jour de la réunion de CLDR

1. Présentation du rapport annuel de l'Opération de Développement Rural - Validation
2. Évaluation de la CLDR sur l'opération en cours – commentaires
3. Le point sur les projets :
 - La Maison du Parc – états d'avancement des travaux
 - Turbine hydroélectrique et synthèse de la première réunion à propos de la coopérative citoyenne
 - GT budget participatif ; élection des membres du jury
 - Projet de traversée de Grand-Halleux - démarches effectuées auprès du SPW
4. Installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de la piscine
5. Invitation à l'inauguration de la plate-forme de pêche du lac le 23 avril 2016

Présences

14 membres de la CLDR sont présents. 9 personnes sont excusées ; le quorum fixé à 12 personnes est atteint ; la CLDR délibère valablement.

Sont également présents : Madame Anne-Sophie Molhant, agent communal et Monsieur Michaël HENNEQUIN, agent de développement à la FRW.

M. Patrick VAN DER SMISSEN, de la Direction Générale de l'Agriculture, est, quant à lui, excusé.

1 Accueil

Joseph Remacle accueille les personnes présentes. Il fait part des membres qui se sont excusés et présente l'ordre du jour.

2 Présentation du rapport annuel de l'Opération de Développement Rural – Validation

Le rapport annuel de l'ODR est passé en revue. Joseph Remacle présente l'état d'avancement de chaque projet du PCDR. Il précise que ces projets ont la possibilité d'être mis en œuvre dans le cadre de l'ODR mais aussi grâce à d'autres voies de financement structurelles telles que le droit de tirage ou via les fonds propres de la commune. Des opportunités, telles que la réponse à des appels à projets, qui permettent une mise en œuvre de certains projets sont également saisies.

Ces sources de financement sont présentées dans la synthèse. Les paragraphes qui suivent reprennent uniquement les points qui ont soulevé des questions.

ⓘ Aménagement du bâtiment « Belgacom » en maison de village et logements tremplins

La question du système de chauffage a été débattue par les instances communales, le chauffage au bois-pellets reste d'actualité malgré le passage du gaz.

Il est question d'ajouter un panneau informatif pour donner de la visibilité à la CLDR.

ⓘ Aménagement et exploitation d'une centrale hydroélectrique sur le plan d'eau de Vielsalm

La société coopérative est en voie de création. Il est convenu de revenir vers les membres de la CLDR et les citoyens salmiens pour solliciter leur adhésion en tant que membre (part de type B). Le Salminfo devra en faire le relais.

ⓘ Remise en état d'anciens chemins et sentiers de liaison, comme alternative aux routes nationales

La liaison entre Vielsalm et Saint-Vith est ralentie du coté germanophone.

Michaël Hennequin signale les possibilités de financement d'un projet transcommunal en développement rural. Les communes peuvent bénéficier jusqu'à 90% d'aides sur une première tranche de 1 000 000 d'Euros.

ⓘ Aménagement global du village de Grand-Halleux

Un montant de 50 000 Euros est prévu dans le budget communal pour le futur auteur de projet. Le marché public sera publié dans le premier semestre 2016 en parallèle du cahier des charges pour l'aménagement de la rue de la station.

ⓘ Acquisition et aménagement de la chapelle Saint-Gengoux et de ses abords

Le projet est en cours de réalisation : des démarches, actuellement infructueuses, auprès des propriétaires sont en cours.

ⓘ Création et aménagement d'un jardin social

Un groupe de travail sera à mettre en place entre les Hautes Ardennes, le CPAS, Guy Sevrin (membre de la CLDR), ... pour une mise en œuvre en 2017.

ⓘ Mise en place d'une Agence de Développement Local (ADL)

Le rapport annuel de l'ADL sera joint au présent rapport.

ⓘ Création d'un jardin aquatique au plan d'eau à Vielsalm et mise en valeur du pavillon

Un remblai a été fait suite à des plaintes liées au mauvais fonctionnement et au manque d'entretien du petit plan d'eau.

ⓘ Création d'un verger

Il sera nécessaire d'assurer la taille de formation des arbres fruitiers. La gestion se fera en collaboration avec l'école d'Hébronval car le projet est accueilli favorablement par le personnel scolaire.

ⓘ Création d'un atelier rural

Philippe Périlleux explique le projet d'atelier rural en lien avec un ancien abattoir, propriété des Hautes Ardennes. Des contacts seront prochainement pris avec l'AFSCA.

Michaël Hennequin signale la possibilité d'obtenir des aides au travers des financements européens (PWDR). Une rencontre sera prochainement programmée avec Philippe Périlleux, Directeur des Hautes Ardennes.

ⓘ Optimalisation du rôle de la Commission Communale d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité (CCATM)

Une commission consultative des ainés sera prochainement mise sur pied. La discussion a également révélé la nécessité de mettre en place une commission consultative de la personne handicapée conformément à la DPG de décembre 2012.

Des collaborations devront être mises en place entre ces différentes commissions et également avec les services extérieurs (l'exemple de handicontact est cité).

La question d'une commission consultative des jeunes est également évoquée.

ⓘ **Organisation de séances d'information sur l'agriculture biologique**

Il sera nécessaire de développer un jardin social biologique (Cf. supra).

Sur base des remarques et commentaires, le rapport annuel est validé par la CLDR.

3 Évaluation de la CLDR sur l'opération en cours – commentaires

Michaël Hennequin propose de récolter la vision des membres sur l'ODR en cours. Pour ce faire, il remet un document de travail aux personnes présentes.
Afin de permettre à l'ensemble des membres de la CLDR de s'exprimer, le travail sera collecté et envoyé à tous, présents et absents, afin d'entendre les avis de tous avant de valider les commentaires.
Le document synthétique est joint au rapport annuel de la commune de Vielsalm.

4 Les projets :

Les projets en cours ayant été présentés précédemment ne sont plus détaillés sous ce point.

5 Installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de la piscine

Joseph Remacle informe la CLDR du budget qui sera dégagé par la commune pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de la piscine communale.

La CLDR félicite l'initiative communale.

Un membre indique la présence de quelques arbres (épicéas) qui pourraient éventuellement faire obstacle.

A la question de l'éventuelle collaboration avec la coopérative, la CLDR conclut que c'est un projet prématuré. Il faut mettre la coopérative en place, récolter des fonds pour la turbine et ensuite voir quels seraient les possibilités. C'est un débat qui devra se tenir entre membres de la coopérative.

6 Invitation à l'inauguration de la plate-forme de pêche du lac le 23 avril 2016

Joseph Remacle présente la réalisation d'un ponton de pêche pour les personnes à mobilité réduite. Il invite la CLDR à son inauguration le 23 avril 2016 ; l'heure de rendez-vous n'est pas encore fixée.

Le Président de la CLDR clôture la séance à 22h00.

Pour la synthèse :

Michaël Hennequin

RÉFLEXION DE LA CLDR SUR L'ANNÉE ÉCOULÉE
PROPOSITIONS POUR L'ANNÉE 2018

1 PRÉALABLE

Comme chaque année, le document est réalisé sur base des commentaires reçus par les membres de la CLDR préalablement à la réunion de validation du document. Seule 5 personnes ont transmis leurs avis. Le contenu de ce rapport a donc été complété et amendé lors de la CLDR du 29 mars 2017 avant d'être validé par cette dernière.

2 SYNTHÈSE DES DISCUSSIONS

Les membres de la CLDR identifient différents points positifs :

- La finalisation de la maison rurale : La Maison du Parc est une satisfaction pour les membres de la CLDR qui voient aboutir le 1er projet financé par la voie du Développement Rural.
- Une autre action marquante de 2016 est la finalisation de l'appel à projets citoyen qui a récompensé 3 projets :
 - Radeaux végétalisés
 - Jardin partagé
 - Édicule à Provedroux
- La mise au point de la coopérative citoyenne pour la turbine est également notée, avec un bémol : celle-ci avance à marche forcée par la détermination de quelques fondateurs, la CLDR et la majorité de ses membres se laissant quelque peu distancer. La CLDR regrette que certains projets lui échappent comme la coopérative et l'ADL par exemple.
- Les réunions sont conviviales, l'animation est toujours bien structurée et efficace. Les présentations claires et didactiques. Les échanges de points de vue sont positifs et instructifs ; le timing et les temps de parole sont respectés. Les synthèses des réunions sont fidèles et claires.

Des faiblesses apparaissent :

- Le processus reste lent.
- Un membre estime que de nouveaux éléments ne sont plus amenés sur la table des discussions ; le risque de devenir routinier apparaît.
- La dynamique participative reste difficile à diffuser à l'extérieur de la CLDR. Même parfois au sein de la CLDR les membres sont difficiles à mobiliser. Les exemples de l'appel à projets citoyens et de la coopérative sont cités ; ce sont souvent les mêmes personnes qui prennent les choses en main en constatant l'inertie des personnes. La mobilisation et la participation citoyenne deviennent difficiles.

- Un membre trouve qu'un écart se creuse parfois entre la parole donnée et les actes qui suivent. Des questions sont posées sur les engagements pris. L'exemple de la turbine hydroélectrique est cité : le calendrier n'est pas respecté. C'est sans doute sous l'impulsion de la coopérative citoyenne que des dispositions seront prises pour clarifier les questions et pallier en quelque sorte à la négligence communale.
- Bien que la réunion sur les commentaires à donner sur le schéma de structure ait été pertinente, un membre estime que la CLDR a été peu impliquée pendant la confection de ce schéma, la Commission étant pourtant un ensemble de personnes qui souhaitent s'impliquer dans le développement de la Commune.
- Quelques informations ont été données sur l'aménagement de la place devant la gare, un membre trouve que c'est une occasion manquée de participation. Il y a des usagers, des habitants et même un comité, il y a des commerces à quelques dizaines de mètres... tous ces groupes et les membres de la CLDR auraient pu être mis autour d'une table pour imaginer un aménagement. Le plan final n'a pas été présenté à la CLDR, mais au Conseil Communal. Cette manière de fonctionner est habituelle.
- A contrario, un autre membre ne perçoit rien de négatif.

POUR L'ANNÉE 2017 :

En guise de solution, il est noté que les décisions devraient être assorties d'un tableau récapitulatif des démarches à entreprendre: « qui fait quoi, quand, comment ... ».

Il est nécessaire de repenser et poursuivre les petits projets réalisables immédiatement. Élargir l'appel à projets 2017 en dehors de la participation des membres ; faire plus de publicité et mobiliser l'ensemble de la population.

Renforcer la cohésion entre la CLDR et l'ADL.

Il faut développer la notion de participation, peut-être recevoir un "expert" qui pourrait nous montrer les avantages, décrire des expériences réalisées ailleurs. La Fondation Rurale de Wallonie travaille sur ce thème depuis très longtemps.

Pour l'avenir et pour un éventuel renouvellement du PCDR, il faudra évaluer l'ODR en cours et refondre certains projets : diminuer leur nombre et donner de nouvelles priorités.